



COMMUNIQUE DE PRESSE

Peste porcine africaine : les professionnels de la filière bois invités à déclarer les préjudices subis

Marche-en-Famenne, le 15 novembre 2018 – Les Ministres wallons en charge de la forêt et de l'économie étudient la possibilité d'apporter un soutien aux entreprises et aux professionnels de la filière bois impactés par les mesures de confinement prises afin de lutter contre la Peste Porcine Africaine.

Dans ce cadre, l'Office économique wallon du bois (OEWB) a été chargé de collecter les dossiers des entreprises qui estiment avoir subi un préjudice lié à l'interdiction d'accès en forêt dans la zone noyau et dans la zone tampon.

Ces entreprises sont actuellement invitées à répondre à un appel à manifestation d'intérêt, qui doit parvenir à l'OEWB pour le 26 novembre 2018 au plus tard. Le formulaire est disponible en ligne, sur le site Internet de l'Office, à l'adresse <http://www.oewb.be/formulaire/appel-manifestation-d-interet-ppa> et peut aussi être obtenu en version papier sur simple demande.

Les informations communiquées devront dans un premier temps mettre en évidence le lien entre les préjudices subis et les mesures de confinement. Elles permettront ensuite de mesurer l'impact économique du confinement, de cibler et de concevoir les mesures de soutien éventuelles.

Précisons également que seules les entreprises et professionnels ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pourront prétendre aux dites mesures de soutien éventuelles.

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

Pour plus d'informations

Marie-Eve Hoffmann, économiste : me.hoffmann@oewb.be – 0485 81 61 22

Emmanuel Defays, directeur général : e.defays@oewb.be – 0476 48 46 98